Opérateur en polissage de bijouterie



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
19/07/2028

N° DE FICHE
RNCP37871

Missions

Des entreprises (par exemple : Orest, Losange, Charles Perroud) souhaitent faire certifier des collaborateurs déjà en poste dans le cadre du CQP « Opérateur en Polissage » afin de faire face à l'augmentation de la production, au moyen d'une formation interne et appuyée par des polisseurs expérimentés. Ce besoin complémentaire à la formation initiale est vu comme un levier permettant l'intégration des employés, la valorisation des savoir-faire et savoir-être et la pérennisation des techniques professionnelles.
Dans cette logique de cohérence face aux missions du poste, la branche professionnelle de la bijouterie-joaillerie a choisi de différencier le niveau « opérateur » du niveau « expert » en polissage, constatant des besoins réels et différenciés sur chaque CQP.
L'opérateur en polissage utilise les techniques de polissage sur des pièces de bijouterie (polissage à la pièce à main, au tour) et répond à un cahier des charges défini par le client, le responsable d'atelier et/ou l'expert en polissage. Ce dernier est expert sur toutes les techniques et tous les outils (polissage en enfilage, utilisation de la plume, du buis, etc.), et intervient en haute joaillerie alors que l'opérateur travaille en moyenne gamme ou dans la production en série.

Activités

- Analyse du dossier de production et détermination de la faisabilité technique de la demande
- Collaboration avec des intervenants internes et externes
- Réalisation du polissage de la pièce de bijouterie (à tour, à la pièce à main)
- Réalisation des finitions (nettoyage, séchage) de la pièce
- Contrôle de la qualité et de la conformité des pièces polies
- Renseignement des documents de suivi

Métiers liés

CERTIFICATEURS

Confederation nationale hbjo (CNHBJO)
CPNEF de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

CONVENTION COLLECTIVE

IDCC 1044 : Convention collective nationale de l'horlogerie (annexée à la convention collective nationale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et des activités qui s'y rattachent 0567)

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE) uniquement si fiche active au RNCP

- L'opérateur en polissage s'inscrit dans une chaîne de production dont il est le dernier maillon, après le bijoutier, le concepteur 3D en bijouterie/joaillerie et le sertisseur. Il intervient généralement dans la production en série ou en moyenne gamme.

BC01 - Préparer le travail de polissage d'une pièce de bijouterie

- Analyser le dossier de production (ordre de fabrication, gamme de fabrication, fiche de contrôle qualité) et les matières de la pièce de bijouterie afin d'identifier les opérations nécessaires au polissage de la pièce et les critères de contrôle qualité à respecter
- Contrôler la qualité de la pièce de bijouterie par l'observation à l'œil nu, à la loupe ou à la lampe pour signaler les éventuelles difficultés de polissage et déterminer les gestes techniques les plus adaptés
- Equiper le poste de travail (établi, tour à polir) avec les outils, fournitures et matériels adaptés et vérifiés pour permettre le polissage de la pièce de bijouterie selon le cahier des charges fourni
- Appliquer les règles de rangement et de propreté à son poste de travail pour éviter la casse (outils, matériels, pièces) et la perte de matière
- Appliquer strictement les règles et consignes de sécurité et de prévention des risques professionnels dans l'atelier de bijouterie et au poste de travail de polissage pour garantir la sécurité des pièces et des personnes

BC02 - Réaliser les étapes de polissage d'une pièce de bijouterie

- Effectuer l'émerisage de la pièce de bijouterie à polir en choisissant la méthode adaptée (mouche, cabrons, etc.) afin de préparer le bijou au polissage
- Réaliser un polissage à la main ou au tour sur les défauts de surface identifiées et à l'aide des brosses, tampons et pates adaptés pour parvenir à un rendu visuel harmonieux
- Réaliser le nettoyage et le séchage de la pièce de bijouterie par lavage à l'ultrason ou rinçage afin de révéler l'éclat final de la pièce polie
- Effectuer la finition de la pièce de bijouterie à l'aide du rhodiage ou du sablage pour obtenir l'état de finition attendu
- Assurer la conformité du polissage finalisé de la pièce de bijouterie par autocontrôle visuel et comparaison avec le cahier des charges pour respecter les critères de qualité établis et le résultat final avant transmission
- Renseigner les documents de suivi de l'activité selon les procédures en vigueur pour garantie le suivi de son activité et des projets

Modalités d'évaluation

BC1 : Le bloc de compétences est validé si :
- au moins 60 % des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40 % des compétences sont non acquises (NA) ;
- et que les compétences C1.1., C1.2. et C1.3. sont acquises.

BC2 : Le bloc de compétences est validé si :
- au moins 60% des compétences sont acquises (A), au plus 40 % des compétences sont non acquises ;
- et que les compétences C2.1., C2.2., et C2.4. sont acquises.

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/24447/472468